

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant MONIQUE BOUDREAU	Numéro de permis 2017220	Date d'inspection Le 07 juillet 2021	
Nom de l'établissement Les Petites Sauterelles		Numéro de téléphone (506) 233-4700	
Adresse 405 rue Vanier Dieppe NB E1A 6J6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Véronique Landry		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	09 août 2021	
Commentaires : Une planification à jour n'était pas disponible au moment de l'inspection. Le mentor en assurance de la qualité et l'exploitante discutent des exigences en lien avec la planification ainsi que les intentions derrière une planification. Une planification à jour doit être disponible en tout temps.			
24(1) For the purposes of subsection 20(1) of the Act, the following records and documents shall be maintained on the premises of a licensed facility: (b) child records that include: (vii) documentary evidence of the child's learning.	24(1)(b)(vii)	09 août 2021	
Commentaires :			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Les preuves documentaires des apprentissages des enfants n'étaient pas disponibles lors de l'inspection de surveillance. Le mentor en assurance de la qualité offre des idées de documentation à l'exploitant. Il doit y avoir des preuves documentaires des apprentissages des enfants de disponibles en tout temps.</p> <p>Le mentor en assurance de la qualité est sur les lieux en après-midi. Le mentor a été en mesure d'observer la collation, le jeu à l'extérieur et des interactions positives avec leur éducatrice.</p> <p>Les lignes directrices en lien avec la covid-19 étaient respectées pendant l'inspection.</p>

original signé par
Véronique Landry

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 06 juillet 2021

Date

original signé par

Le 06 juillet 2021

Monique Boudreau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date